

FILM 1 : LA SOCIÉTÉ À L'ÉPOQUE ROMANE

Focus : L'Église et les religieux : « ceux qui prient »

L'Église est constituée d'un clergé régulier, où les moines et moniales, les chanoines... vivent selon une Règle dans des monastères, et d'un clergé séculier, où les évêques, les prêtres... oeuvrent au sein de leur diocèse et de leur paroisse (le réseau paroissial est fixé au 11^e siècle).

Tout au long des 11^e et 12^e siècles, l'Église n'a de cesse de retrouver son ancienne puissance affaiblie par les luttes féodales. Le pape Grégoire VII (pape de 1073 – 1095) entreprend une vaste réforme de l'Église : le pape devient le seul chef de l'Église et de la chrétienté et nomme les évêques ; les religieux doivent observer une discipline de vie plus rigoureuse ; les seigneurs doivent restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient accaparés...

Dans les monastères, c'est le retour à la stricte observance de la Règle de vie qui s'impose. La plus fréquente est alors celle de saint Benoît, qui répartit le temps entre travail manuel, activité spirituelle (lecture et méditation des textes) et prières communes. De fait, les monastères sont des acteurs économiques importants dans la mise en valeur des terres : défrichement, assèchement des marais, développement des salines, culture des vignes... C'est dans ce contexte de réforme qu'est, entre autres, fondé l'ordre cistercien, dont Bernard de Clairvaux (1090 – 1153) est le principal maître spirituel.

Dans les paroisses, les prêtres accompagnent les fidèles tout au long de leur vie : baptême, mariage religieux qui s'impose progressivement, enterrement. La réforme grégorienne rend obligatoires leur célibat et leur instruction ; elle leur interdit la vente des indulgences (pour le rachat des péchés).

Les religieux réformés diffusent les valeurs chrétiennes qui vont désormais encadrer la société civile. Les nombreuses constructions d'églises - souvent en pierre - qui accompagnent la réforme participent également à cette diffusion, à travers les peintures et les sculptures.

Petites églises paroissiales, grands monastères, cathédrales, églises de pèlerinage pour vénérer les reliques des saints... contribuent, tout au long de l'époque romane, à asseoir le pouvoir de l'Église.



Illustration 1 : La cathédrale romane Saint-Pierre d'Angoulême (Charente), construite par l'évêque Girard II. © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome,



Illustration 2 : Une peinture murale représentant un évêque. Église Saint-Hilaire de Poitiers (Vienne). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / E . Dessert. A. Maulny, 1983.



Illustration 3 : Une pierre tombale représentant un prêtre priant, les mains levées. Église d'Anché (Vienne). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome, 2009.



Illustration 4 : Religieux avec un calice et une patène, objets de la messe. Église de Champagne-Mouton (Charente). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome, 2013.



Illustration 5 : Une cuve destinée au baptême, du 12^e siècle. Église d'Ars (Charente).
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome, 2010.



Illustration 6 : Scène de mariage qui, à partir du 12^e siècle, devient une cérémonie religieuse. Église de Civaux (Vienne). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / G. Beauvarlet, 2010.



Illustration 7 : Tombeau de Pierre de Saine-Fontaine, abbé réformateur de l'abbaye d'Airvault.
Église d'Airvault (Deux-Sèvres). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel /



Illustration 8 : Église de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe (Charente), reconstruite au 12^e siècle.
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome, 2012.

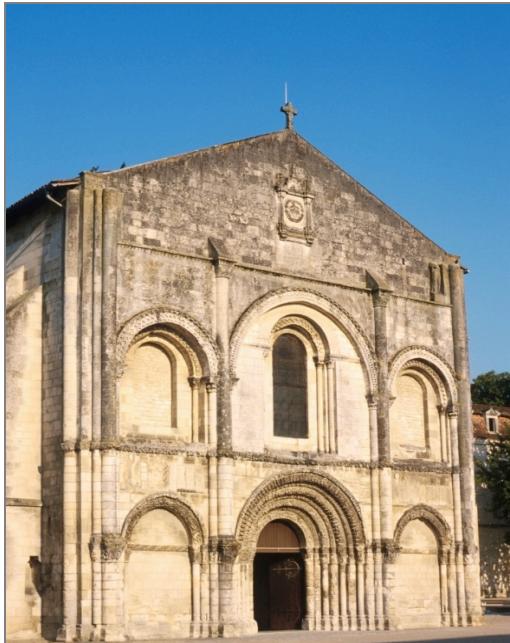


Illustration 9 : Église de l'abbaye aux Dames, monastère féminin fondé vers 1047 à Saintes (Charente-Maritime). © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / G. Beauvarlet, 2003.

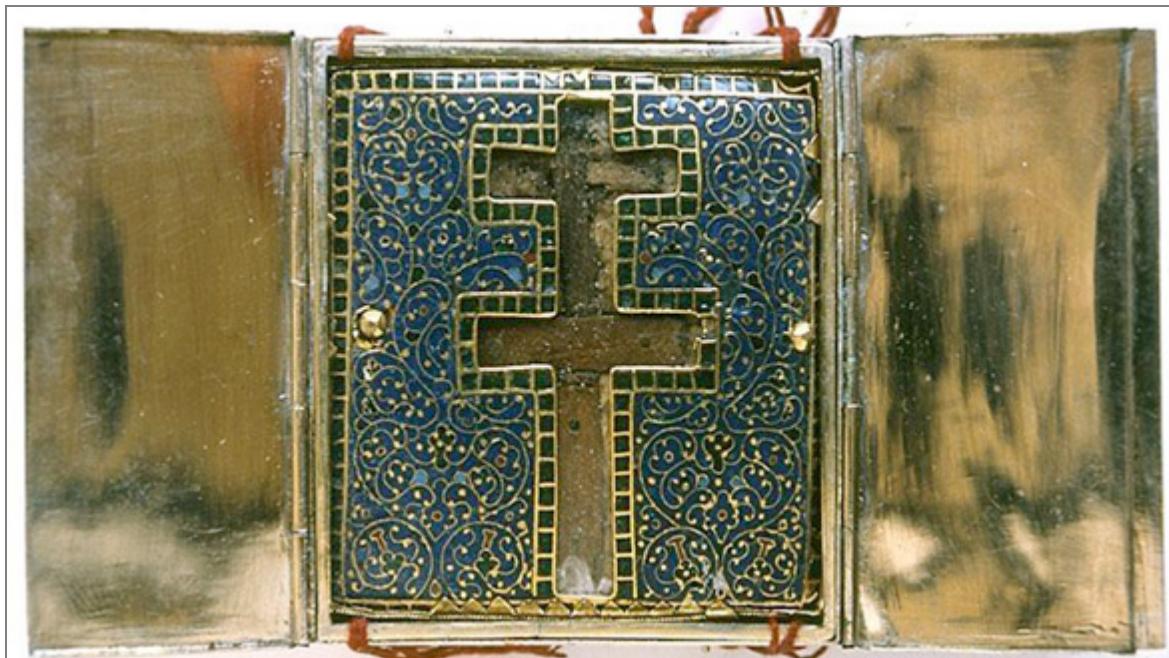


Illustration 10 : Reliquaire, du 11^e siècle, de la Vraie Croix conservée jusqu'en 1792 à l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers. © CAOA de la Vienne / C. Vignaud, 2006.